

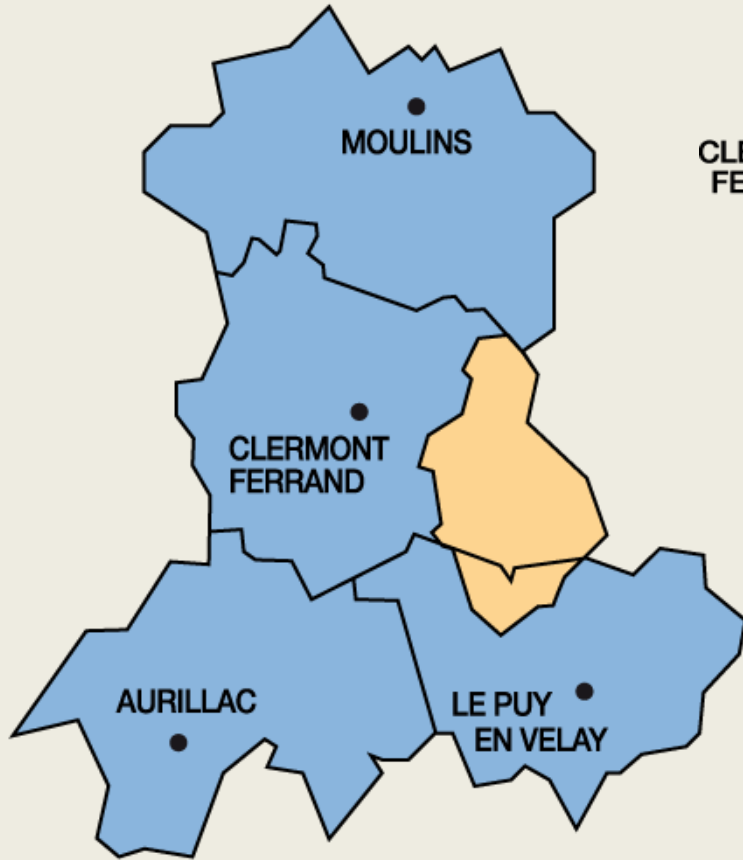
Agir pour l'habitat dans nos villages
Témoignages et expériences

Réhabilitation exemplaire et citoyenne
pour le renouveau d'un village :
Saint-Gervais-sous-Meymont (63).

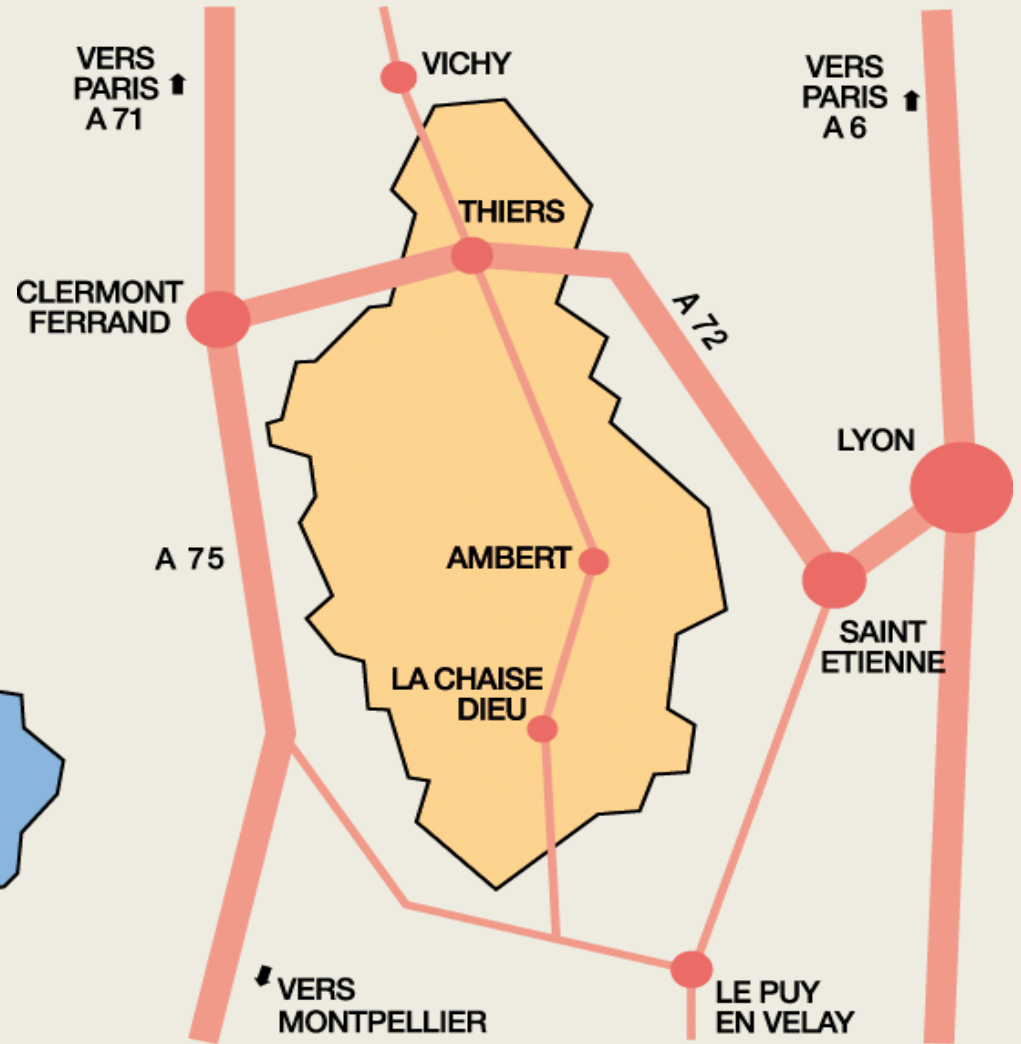
vendredi 24 mars 2017, Florac



Localisation



Auvergne



Parc Livradois-Foréz

Le territoire de la Charte 2011-2023 du Parc

Répartition des communes

162 communes sur 3 départements :

- Puy-de-Dôme : 121 (dont 3 associées)
- Haute-Loire : 36 (dont 1 associée)
- Loire : 5

Superficie

- 2 848 km² (284 816 hectares)

Population

- 103 149 habitants

Chefs lieux d'arrondissements

- Ambert
- Thiers

Coopération intercommunale

- 23 Communautés de communes
- 1 Communauté d'agglomération



La commune de Saint-Gervais-sous-Meymont

La commune en quelques chiffres

Superficie

- 1040 hectares

Population

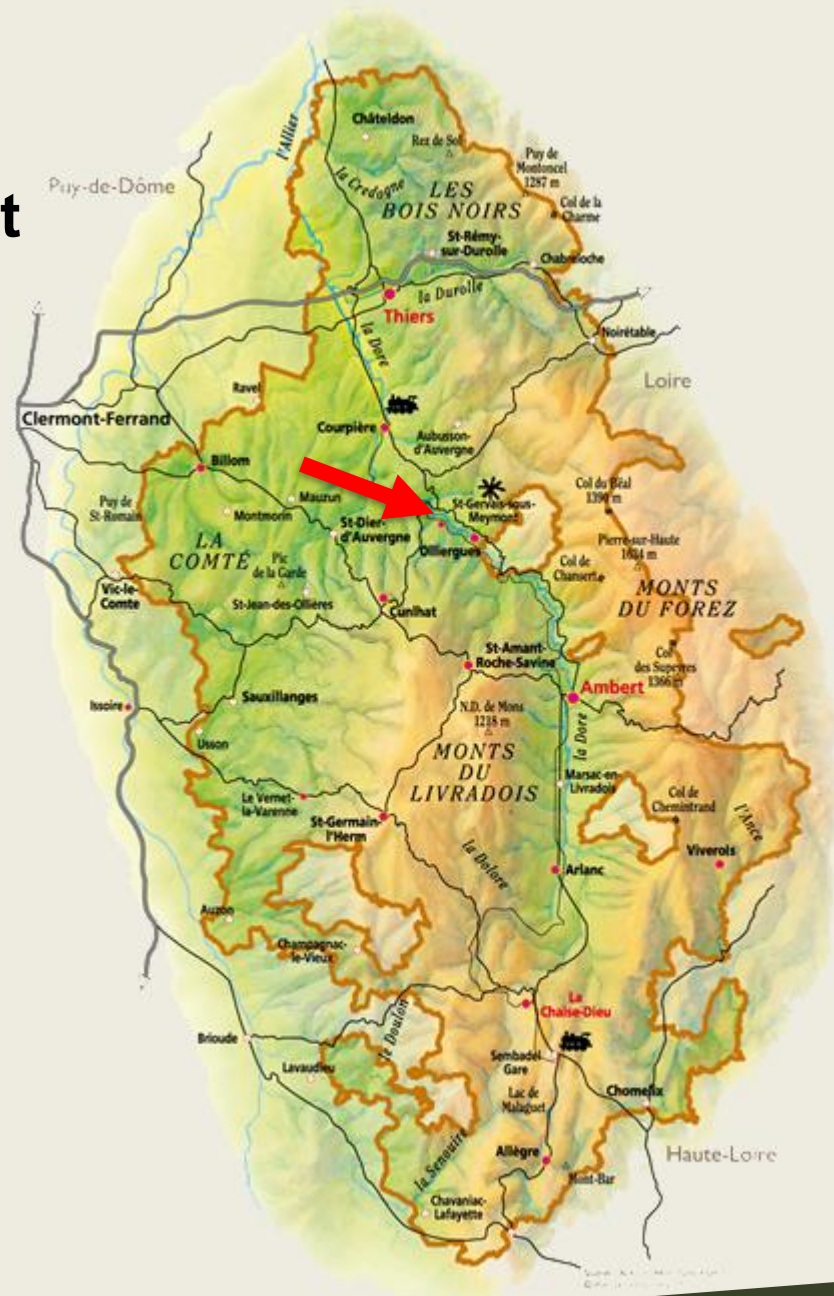
- 262 habitants
- dont 14 habitants dans le bourg

Nombre de hameaux

- 29 hameaux (de plus de 2 habitations)

EPCI depuis le 1er janvier 2017

CC Ambert Livradois-Forez







Atelier d'urbanisme rural

CC Billom Communauté
 21 communes
 12 000 habitants
 formation urbanisme 2009
 PLH approuvé
PLUI en cours

Pays d'Olliegues
 6 communes
 2 900 habitants
 Formation urba/gestion de l'espace 2008
PLUI approuvé en 2012

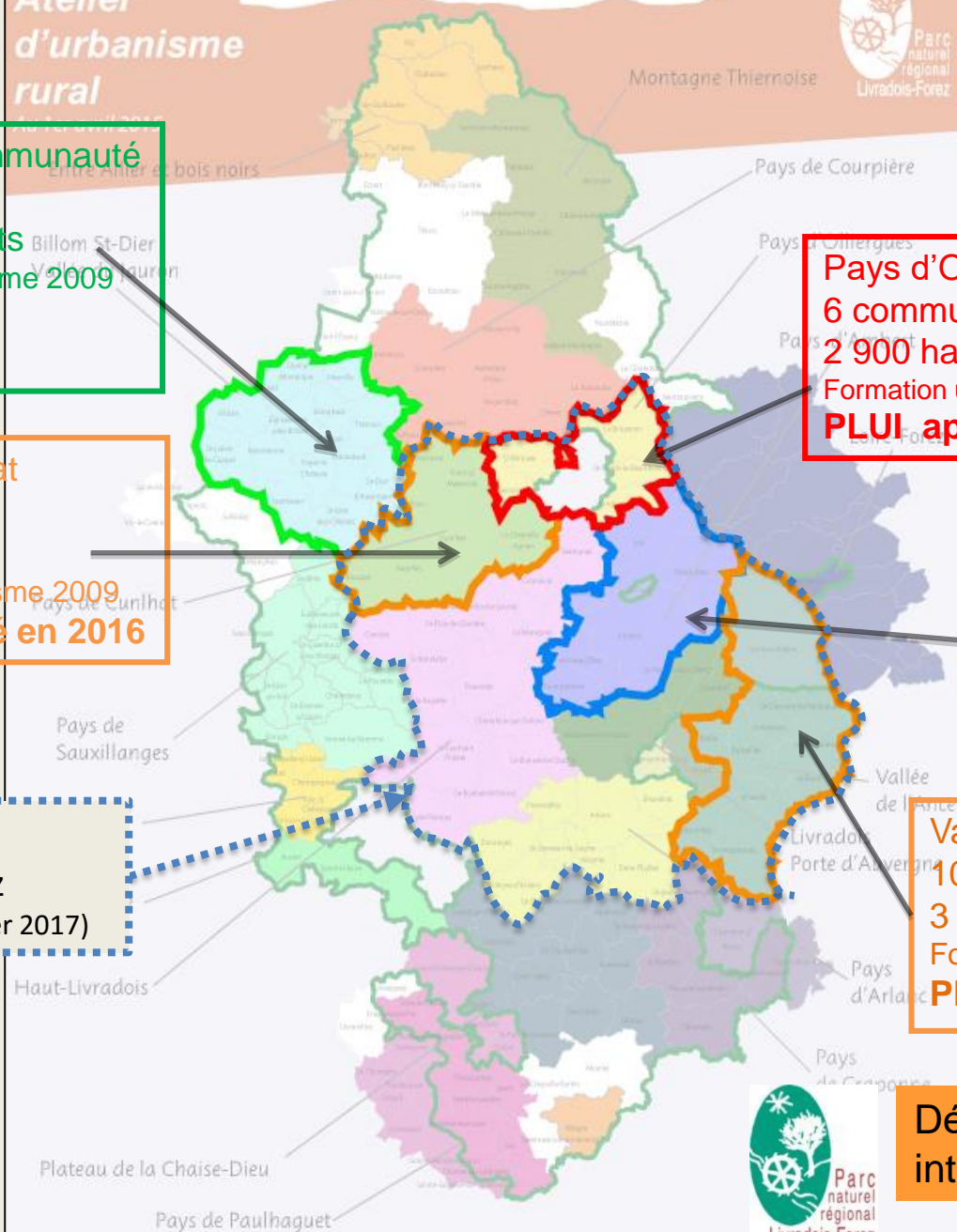
Pays de Cunhat
 7 communes
 3 500 habitants
 Formation urbanisme 2009
PLUI approuvé en 2016

Pays d'Ambert
 7 communes
 9 500 habitants
 Formation urbanisme 2008
PLUI en cours

CC Ambert Livradois Forez
 (depuis le 1^{er} janvier 2017)

Vallée de l'Ance
 10 communes
 3 200 habitants
 Formation urbanisme 2009
PLUI approuvé en 2016

Démarches d'urbanisme intercommunales



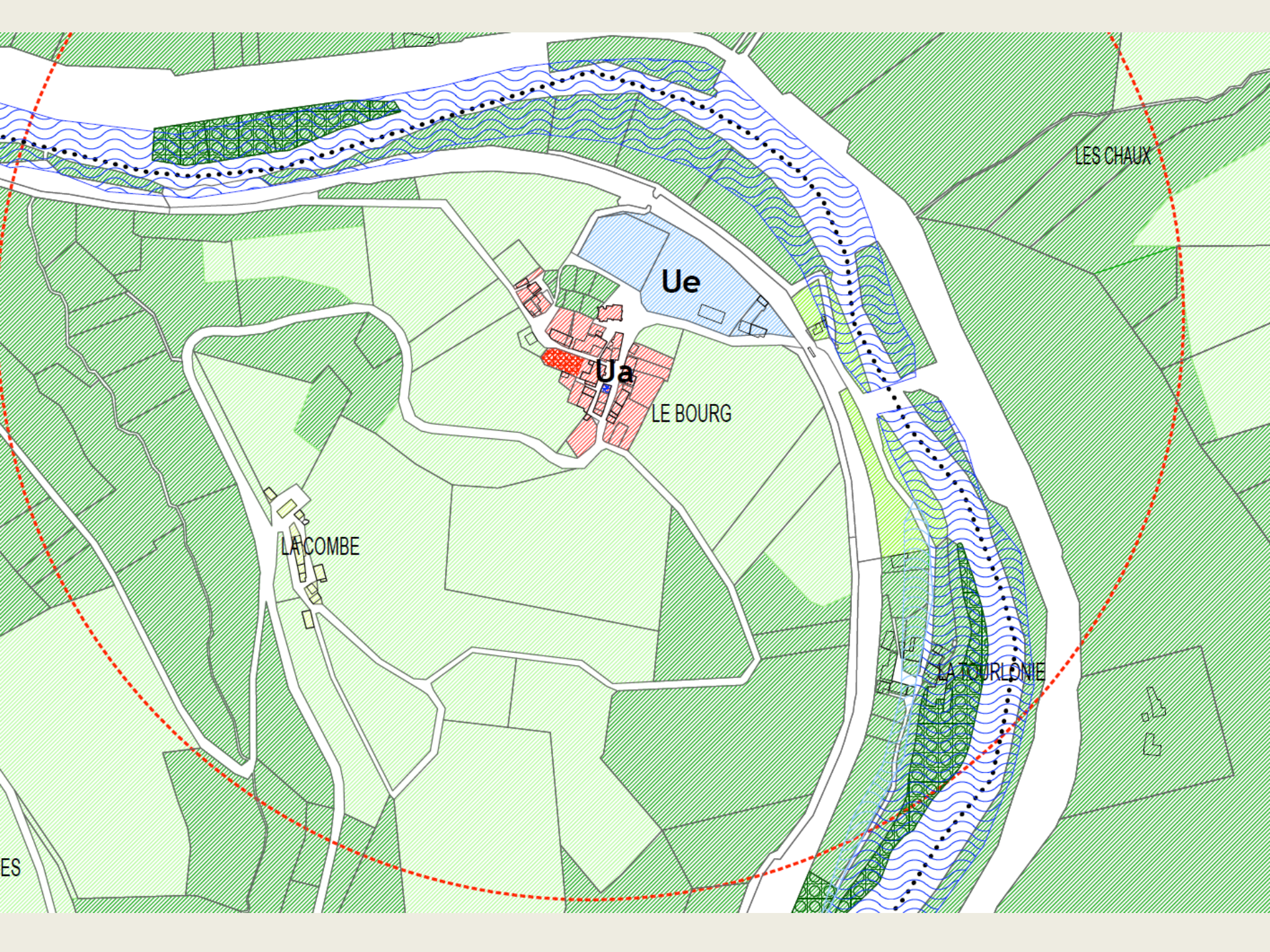


PLU intercommunal du Pays d'Olliergues

Approuvé en 2012

Les orientations du PADD

- Réduire les fragilités constatées sur le plan démographique et économique ;
- Valoriser les bourgs, les hameaux, le bâti et maîtriser les extensions urbaines ;
- Préserver et valoriser les richesses naturelles, aquatiques, les paysages, les espaces agricoles et forestiers ;
- Promouvoir la production et l'utilisation des énergies renouvelables et une consommation économe.



LES CHAUX

Ue

Ua

LE BOURG

LACOMBE

LA TOURLONIE

ES



14 mars 2012



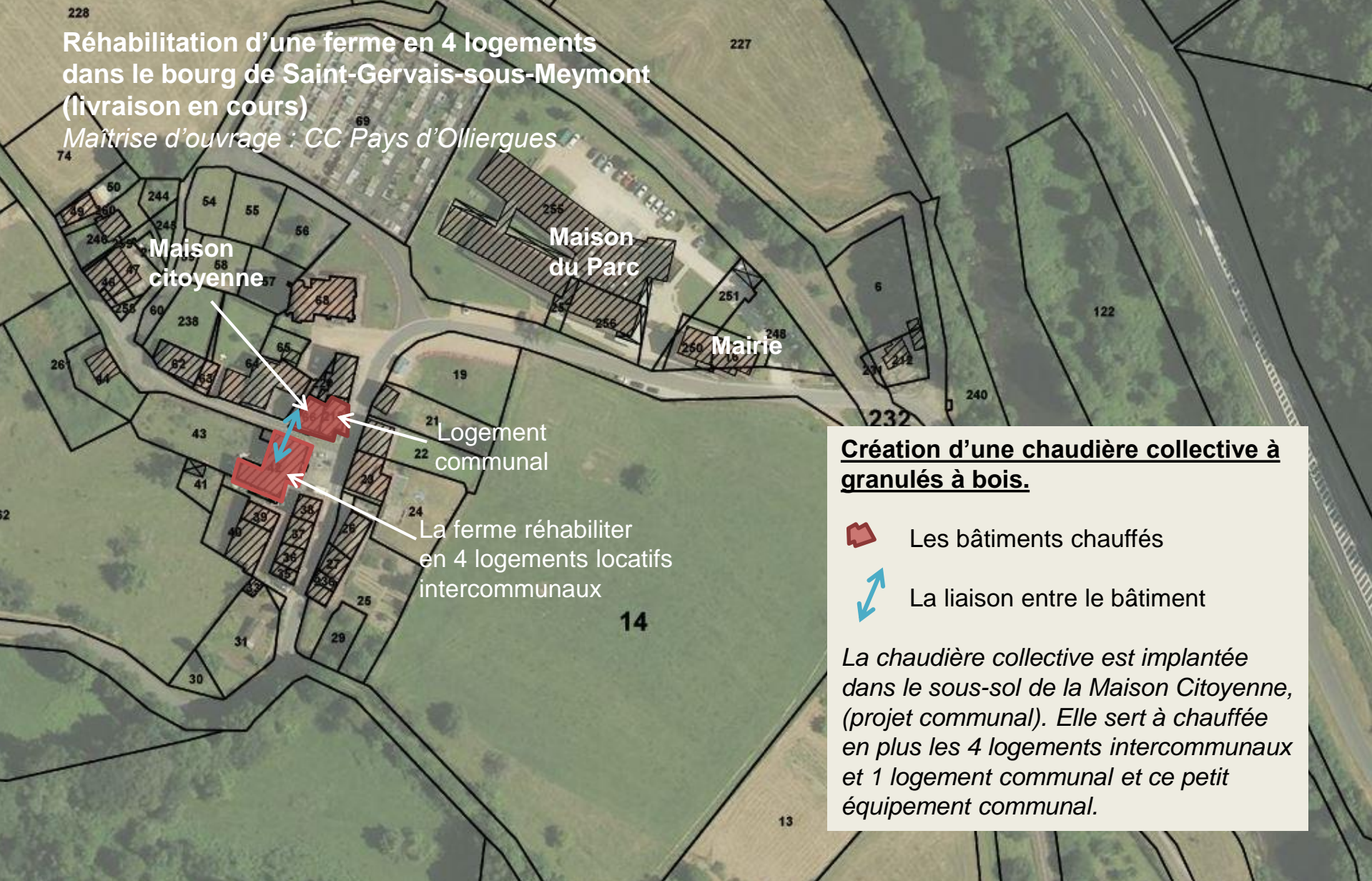


Création d'une maison citoyenne (inauguré en juin 2015)


Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Gervais-sous-Meymont


Réhabilitation d'une ferme en 4 logements dans le bourg de Saint-Gervais-sous-Meymont (livraison en cours)

Maîtrise d'ouvrage : CC Pays d'Olliergues



Création d'une chaudière collective à granulés à bois.

 Les bâtiments chauffés

 La liaison entre le bâtiment

La chaudière collective est implantée dans le sous-sol de la Maison Citoyenne, (projet communal). Elle sert à chauffer en plus les 4 logements intercommunaux et 1 logement communal et ce petit équipement communal.



Création d'une maison citoyenne

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Saint-Gervais-sous-Meymont

Le programme

Mettre à disposition un lieu partagé convivial et chaleureux.

Proposé des discussions thématiques régulières avec les habitants.

Un lieu qui fonctionne avec une charte d'occupation.

Architecte : Etienne Astier

Réalisation (étude et chantier) :
de mars 2013 à juin 2015

Montant des travaux : 190 000 € HT





maison citoyenne



Réhabilitation d'une ferme en 4 logements locatifs sociaux

Maîtrise d'ouvrage : CC Pays d'Olliergues

Le programme

4 logements locatifs sociaux, correspondant à différentes étapes du parcours résidentiels.

Des logements conçus comme des maisons de villages avec :

- une entrée privative,
- un espace extérieur (jardin, terrasse)
- un petit local annexe de rangements (vélo, poussette...).

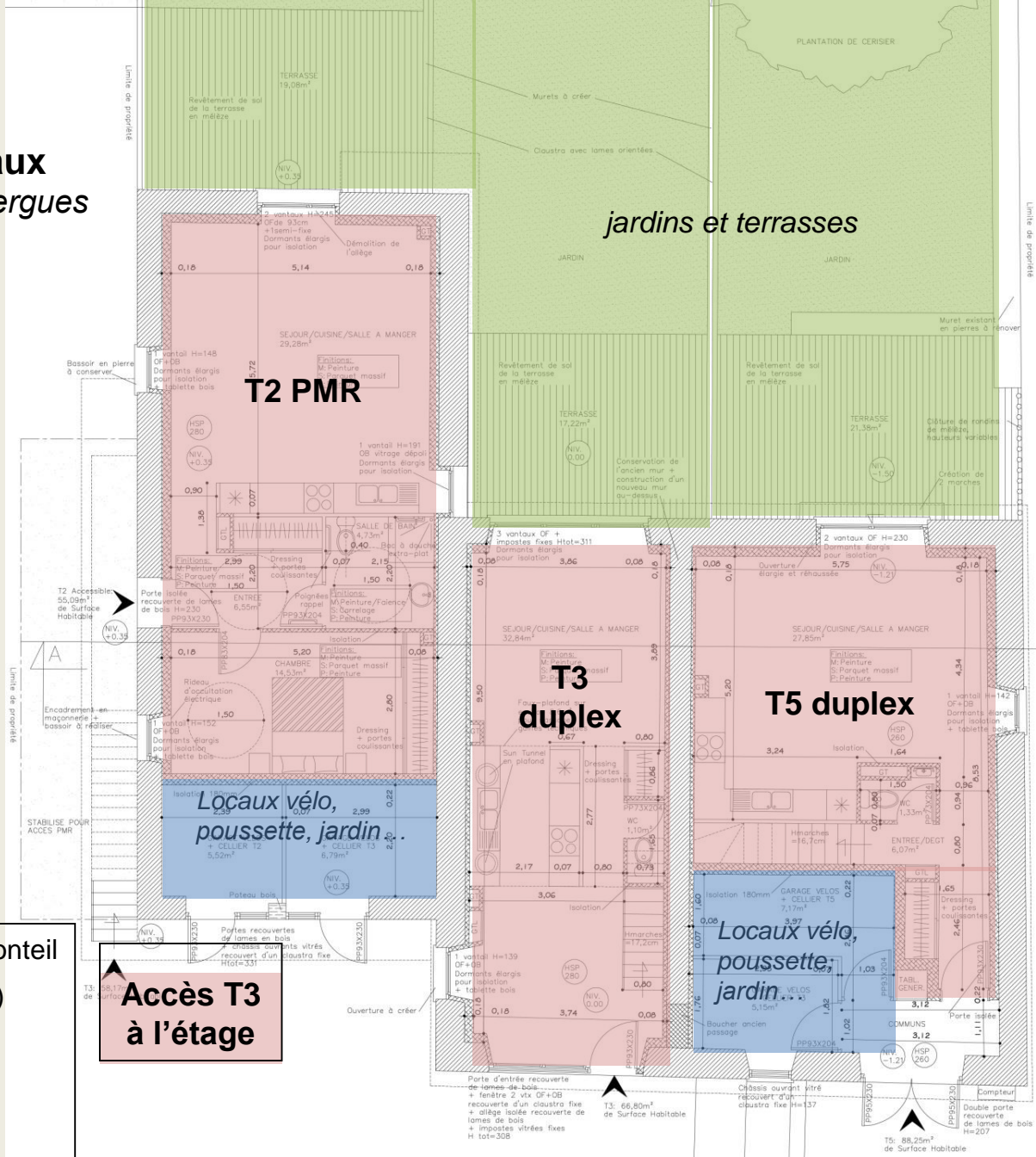
Un logement répond aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Architectes : D. Duploux-Jalicon et G. Monteil

Réalisation en cours (depuis début 2014)

Surface habitable : 266 m² (hors locaux annexes)

Montant des travaux : 564 759.70 € HT (compris surfaces annexes et aménagements extérieurs)



Plan des logements – rez-de-chaussée







L'ambition sociale

Des démarches participatives pour inclure les habitants :

- Une sollicitation en amont des habitants pour le dimensionnement du réseau de chaleur ;
- Des ateliers en phase de conception pour sensibiliser à l'ambition du PLUi et à l'écoconstruction.



Atelier avec les habitants du bourg et les élus intercommunaux sur le PLUi intercommunal – juin 2014

L'ambition sociale

Des espaces de partagés pour créer du lien social :

- la **maison citoyenne** comme lieu :
 - de débat ;
 - d'activité pour tous (associations et habitants) ;
 - un logement de secours.

- des **petits jardins partagés** en centre bourg.



L'ambition environnementale

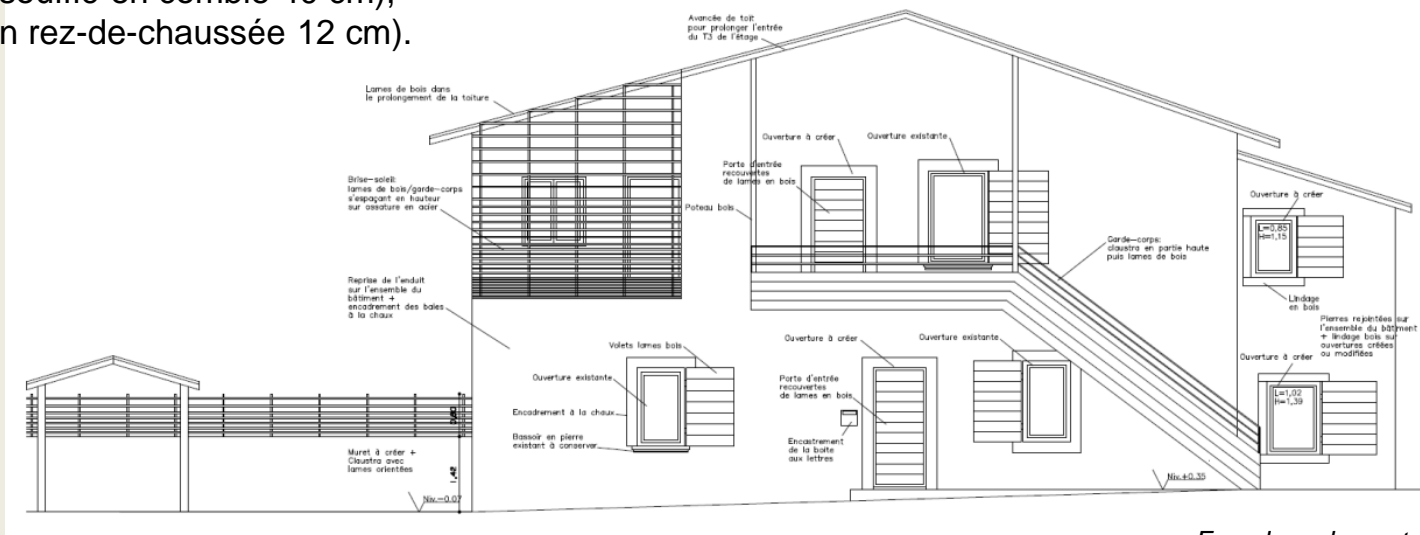
La consommation final des logements et de la maison citoyenne est basée sur le label BBC rénovation :
soit 96 kWh/m² d'énergie primaire.

Cet objectif est atteint grâce à :

- la performance de l'isolation et des menuiseries ;
- le choix d'une énergie renouvelable : le granulé bois.

Les matériaux biosourcés utilisés sont :

- pour le **bois**, la valorisation de la ressource locale (menuiseries extérieurs en douglas, planchers massifs - en partie - et charpente en sapin, lindage chêne) ;
- pour les **isolants** :
 - laine de chanvre et bois (pour les murs 14 cm) ,
 - ouate de cellulose (soufflé en comble 40 cm),
 - liège (sous chape en rez-de-chaussée 12 cm).





15 mars 2017

L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez



Les raisons en faveur d'un nouvel outil d'ingénierie

- **Des petites communes (et EPCI) dépourvues d'ingénierie** en matière d'urbanisme pour mener à terme leurs projets.
- **Des projets plus complexes** à élaborer et à conduire.
- **Des documents de planification plus ambitieux/exigeants** en matière d'urbanisme (consommation du foncier, climat-énergie, biodiversité...).
- **Un besoin de renouveler la manière d'accompagner les projets** sur le territoire pour assurer réussite et ambition.
- **Un besoin d'accompagnement professionnel** pour mener à bien les projets d'aménagement (bâtiments, espace public, lotissement...) et les documents d'urbanisme réglementaires.



Une organisation renforcée et concertée en termes de moyens humains

L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez désigne le regroupement de compétences et de personnes organisées entre elles, à plusieurs niveaux :

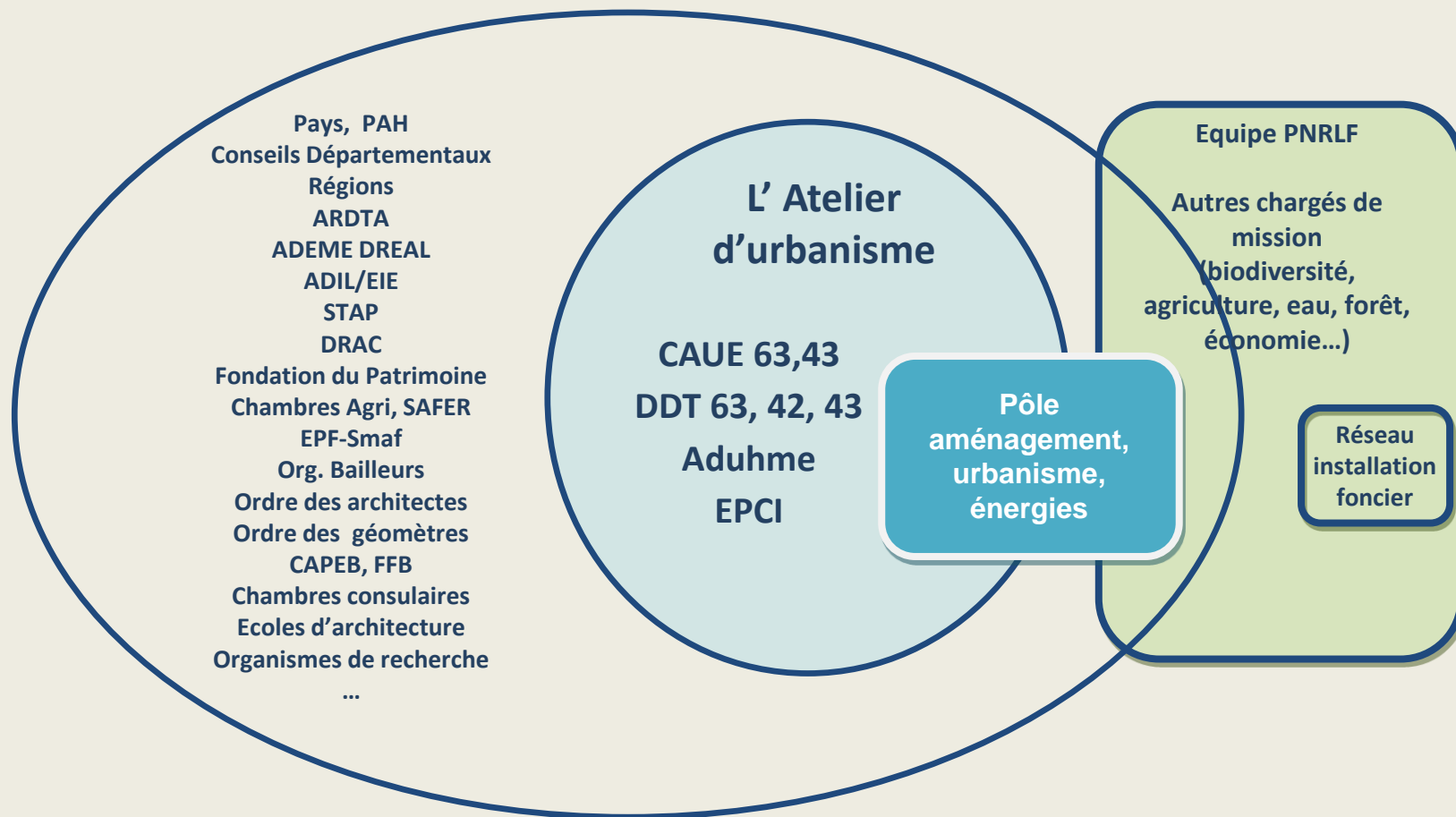
⇒ **l'Atelier** est un collectif appelé à se mobiliser, travailler de concert et se coordonner très régulièrement avec les CAUE 63 et 43, les DDT 42,43,63, l'Aduhme, les EPCI, le Parc.

⇒ **Des moyens humains renforcés** au sein du Pôle aménagement, urbanisme et énergies du Parc avec le recrutement des 2 postes supplémentaires (urbanisme opérationnel et aménagement-paysage).

L'Atelier s'appuie également sur **un large réseau** de partenaires publics et privés intervenant sur le territoire du Parc, dans les domaines de l'aménagement : paysage, urbanisme, foncier, architecture, habitat...



Un collectif de partenaires mutualisé, pour l'accompagnement de projets



Les missions de la cellule urbanisme du Parc

Accompagner les collectivités de manière opérationnelle pour :

- la **concertation et la mobilisation** des partenaires techniques et financiers
- la définition et la mise au point des **préprogrammes des opérations**
- **l'appui à la rédaction des dossiers de consultation** pour les marchés de maîtrise d'œuvre et d'études
- **l'appui à la mobilisation de compétences externes** (urbanistes, architectes, BE techniques,...)
- **l'appui aux choix des équipes** de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études
- le **suivi technique des missions** de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études



Les champs d'intervention de l'Atelier d'urbanisme

Champs	Exemples
Urbanisme réglementaire	Les documents de planification : PLU, PLUI, PLH, etc.
Opérations d'aménagement	
Projets d'urbanisme opérationnel	ZAC d'activités industrielles et artisanales intercommunale, extension de bourg en éco-lotissement, renouvellement urbain en centre-bourg, etc.
Construction ou rénovation de bâtiments publics	réhabilitation de salles polyvalente, rénovation de bâtiments en logements, construction d'un équipement intercommunal (maison de santé, pôle enfance,...), etc.
Aménagements d'espaces publics	aménagement de la place de village, mise en valeur du bourg, aménagement d'une traverse, d'un site naturel ou touristique, etc.

L'Atelier n'intervient pas dans les domaines suivants :

- les missions de maîtrise d'œuvre ;
- les interventions d'entretien courant dans les bâtiments et les programmes concernant exclusivement les réseaux et voiries ;
- l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- le conseil aux particuliers.



